



Chers Participants,

Voici les informations pour le **camp de ski** de Planachaux 2018 !
Nous nous réjouissons de passer cette magnifique semaine en votre compagnie.

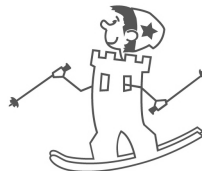
Cordiales salutations sportives

Le comité

Dates	- du dimanche 11 au vendredi 16 février 2018	Le nombre de places étant limité, il sera mis en place une liste d'attente si besoin.
Horaires	- départ (<i>en tenue de ski</i>) : dimanche 11 février à 12h30 Repas déjà pris à la maison - retour : vendredi 16 février vers 18h30	
Transport	- en mini-bus	
Participants	- 20 participants de 8 à 13 ans - ski niveau moyen au minimum et savoir prendre seul un télésiège très difficile. Pas de débutant ! - le participants peuvent prendre un snowboard mais UNIQUEMENT comme deuxième engin. - chaque participant doit être capable de communiquer en français. Au moins les bases dans le but de se faire comprendre par les autres participants et les adultes.	
Situation	- Chalet du collège Moderne (1789m) - Champéry / Planachaux	
Logement	- 34 lits - chambres de 2/3/4 lits - une salle de jeux - douches, WC, lavabos - réfectoire - sèches cheveux	
Moniteurs	- Laura Anderegg Monitrice - Stéphane Barbat (resp.) Moniteur - Benjamin Perolini Moniteur - Sébastien Trentaz Moniteur	
Prix	- 450 CHF pour les membres du club - 550 CHF pour les non-membres	
Matériel	- Voir liste ci-jointe (page 2)	
Feuille d'urgence / responsabilité	- Voir feuille ci-jointe (page 3), à nous retourner obligatoirement de préférence par e-mail	
Téléphone du ski club	Vous pourrez joindre votre enfant (en cas de nécessité uniquement) au numéro :	+ 41 79 48 58 555

Renseignements complémentaires

Stéphane Barbat s.barbat@sccm.ch
Uniquement pour le camp de février



Matériel

A mettre dans un seul sac pour le transport :

- Slips / Culottes / Chaussettes
- Chaussettes chaudes ski (4)
- Collants
- Sous vêtements chauds
- Pantalons longs (Jeans,...)
- Pyjama
- Training
- T-shirt à manches longues
- Pull chaud / Polaire
- Veste de ski
- Pantalons de ski (2)
- Casque (**obligatoire**)
- Masque antibrouillard
- Paires de gants (2)
- Lunettes de soleil pour le ski
- Trousse de toilette (gel douche – dentifrice – brosse à dents – etc.)
- Linge de douche
- Crème solaire montagne – beurre de cacao
- Pantoufles
- ~~Sac de couchage~~ **Plus besoin !!!**
- ~~Tapis d'oreiller~~ **Plus besoin !!!**
- Lampe de poche
- Sac à linge sale (poubelle 35 litres)

A mettre dans un petit sac à dos (pour le déplacement au village) :

- Argent de poche (20 francs maximum)

A mettre au pieds pour le voyage :

- Chaussures chaudes pour la neige

Ne pas oublier :

- Matériel de ski en ordre (attaché pour le transport) :
 - Chaussures à la taille de l'enfant et réglées pour les skis
- Skis préparés (fartés et aiguisés)
- Chaussures de ski dans un sac (toujours pour faciliter le transport)

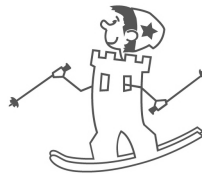
Votre enfant peut également prendre :

- Jeux, livres, peluche, mp3 ... (les parents sont responsables du contenu des appareils électroniques)

L'utilisation des téléphones portables sera réglementée.

Renseignements complémentaires

Stéphane Barbat s.barbat@sccm.ch
Uniquement pour le camp de février



Feuille d'urgence / responsabilité

Enfant **Nom :** _____ **Prénom:** _____

Personnes, liens familiaux et numéros de téléphone à joindre en cas d'urgence :

.....
.....
.....

D'autre part en cas d'accident, j'autorise les responsables du camp à prendre toutes les mesures nécessaires qu'ils jugeront utiles durant le séjour, au cas où il serait impossible de me joindre.

Nom de l'assurance-accident de l'enfant :

Remarques : (régime alimentaire, allergies ou autres éléments dont les responsables du camp devront tenir compte.

.....
.....
.....

J'ai pris note et j'ai rappelé à mon enfant que cette semaine doit être une semaine de détente pour tous. Si il ne respectait pas les consignes ainsi que les règles de bienséance, les adultes présents pourraient décider de l'exclure du camp à mon entière charge.

Nom, Prénom et signature d'un représentant légal :

.....

Ce formulaire est à nous retourner (par mail si possible) dûment complété et signé avant le 1 février 2018

Renseignements complémentaires